

tera le même dans ses grandes lignes et l'expérience de quelques années ne nous engage point à le modifier. (1)

Mais d'abord, il convient de fixer le moment où son efficacité est probable, le moment où l'on doit avoir recours aux petits procédés dont il se compose avant d'intervenir chirurgicalement au besoin. Une prostate de moyen volume chez un jeune sujet, une élévation de température locale (appréciée par le doigt) médiocre, une sensibilité vive, sans être excessive, l'absence de battements artériels (2), sont des symptômes en faveur, soit du début des accidents dont la marche progressive va devenir manifeste si on ne fait point le nécessaire, soit encore d'une forme atténuée. De toutes façons, on procédera selon nous comme il suit.

Le malade déjà immobilisé par la souffrance, sera, si possible, placé dans un bain tiède, pendant que l'on prépare les différents objets à utiliser par la suite.

Au sortir du bain, au moyen d'un irrigateur et d'une canule en gomme souple, suffisamment longue, convenablement graissée et conduite au-dessus des matières qui distendent l'ampoule rectale, on administrera un lavement d'un litre d'eau bouillie tiède, contenant de deux à trois cuillerées à bouche de glycérine. Ce lavement doit être poussé avec la plus grande lenteur, insensiblement pour ainsi dire, et il amène à sa suite une évacuation toujours considérable qui soulage beaucoup le malade. L'intestin ainsi vidé, on porte, également au-dessus de la prostate, des substances calmantes dans un véhicule tel que le mucilage de graines de lin auquel on mélange intimement le chloral ou le laudanum à doses variables suivant l'intensité du cas. Nous nous servons souvent de l'émulsion suivante qui est très bien supportée :

Camphre.....	20 centigrammes
Jaune d'œuf.....	No 1
Eau.....	80 gr. (Reliquet)

Ajouter, ad libitum, extrait de jusquiame ou laudanum ; employer tiède.

Ceci fait, quelle que soit la constitution du sujet, une émission sanguine locale s'impose. Sur le raphé médian du perinée ou peu à côté, immédiatement en avant de l'anus, après avoir pris les précautions habituelles en pareilles circonstances, on place une ou deux

(1) RÉLIQUET et GUÉPIN. Les glandes de l'Urètre, Paris 1894. Tome I, page 101.

(2) A. GUÉPIN. Tribune Médicale, 20 janvier 1897.